

Reconnaissance de mérite : Salif Keïta alias Domingo célébré à travers une exposition photographique

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 29 DÉCEMBRE 2022

1254

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Retraite des membres de la Cour suprême

Contrepied de la Cour constitutionnelle et

contrecoup du gouvernement



Manuscrits anciens, réconciliation et paix au Mali : La 2ème phase du projet IMARP lancée



Forum des athlètes du Mali : Protéger et soutenir les athlètes



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

28 Dec.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

244

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

01

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

639 166 Vaccinations incomplètes

2 719 810 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 770

Guéris

31 949

Décès

743

dont 09 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.17



P.24



/ Une /

Retraite des membres de la Cour suprême : Contrepied de la Cour constitutionnelle et contrecoup du gouvernement

P.5

/ Brèves /

Deuil : La MINUSMA rend hommage à trois de ses Casques bleus

P.12

Tribunal de la commune 4 : Suite à une affaire de troc de voiture d'une valeur de millions contre deux terrains (parcelles) Chouala Bayaya Haïdara est convoqué au parquet

P.12

Primature : Les membres du Comité Indépendant de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE/ANR)

P.13

Regain de l'insécurité dans le nord du Mali : Enlèvement de plusieurs personnes et animaux par l'EIGS à Tin Hama (GAO)

P.13

Paix et réconciliation : S'appuyer sur les manuscrits anciens pour promouvoir le pardon

P.13

/ Actualité /

Crise malienne Mali : L'analyse de Ilyas Malek sur les violences sexuelles (PSVI Op-Ed)

P.16

Retour sur l'année 2022 : Les femmes maliennes porteuses de solutions face au changement climatique

P.17

Diocèse de San : Communiqué de Presse (CP)

P.20

Youssef Konaté dit Dah Transit : Un jeune opérateur économique entièrement dédié à la cause du Mali

P.21

/ Politique /

Transition : Dr Oumar Mariko depuis la Russie s'adresse aux Maliens

P.24

Dr Balla CISSÉ sur la rédaction de la nouvelle constitution : La commission de finalisation de la dictature militaire

P.25

/ Culture & société /

Reconnaissance de mérite : Salif Keïta alias Domingo célébré à travers une exposition photographique

P.26

Manuscrits anciens, réconciliation et paix au Mali : La 2ème phase du projet IMARP lancée

P.28

Forum des athlètes du Mali : Protéger et soutenir les athlètes

P.29

/ International /

RCI : Charles Blé Goudé et Pascal Affi N'Guessan se sont entretenus à Abidjan

P.30

Covid-19 en Chine : En pleine déferlante épidémique, Xi Jinping exhorte à « protéger » les vies

P.31

/ Sport /

Transferts - PSG : Grosse recrue du mercato, il répond aux critiques

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssef Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Retraite des membres de la Cour suprême | Contrepied de la Cour constitutionnelle et contrecoup du gouvernement

Dans sa décision en date du 27 décembre 2022, la Cour constitutionnelle a rejeté en bloc la loi portant modification de l'âge de départ à la retraite des membres de la Cour suprême du Mali. Pour cette cour, dirigée par le magistrat Amadou Ousmane Touré, le projet de loi proposé par le gouvernement et adopté par le CNT est « contraire à la constitution ».

Victoire des syndicats des magistrats ? Le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) ont pu croire un court moment avoir eu gain de cause sur le gouvernement et le Conseil National de la Transition.

La Cour constitutionnelle a tranché en leur faveur dans l'affaire du projet de loi portant modification de l'âge de départ à la retraite des membres de la cour suprême. Mais leur enthousiasme a été vite douché par une mesure prise par le Conseil des ministres tenu le

même jour.

En effet, le gouvernement a saisi « **La Cour Constitutionnelle aux fins de contrôle de constitutionnalité de la Loi n022-057/CNT-RM du 15 décembre 2022 portant modification de la Loi n02016-046 du**



23 septembre 2016 portant loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour suprême et la procédure suivie devant elle, adoptée par le Conseil national de Transition le 15 décembre 2022 ». Ledit projet de loi prévoit l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Les deux syndicats des magistrats, le SAM et le SYLIMA avaient observé quelques jours de grève pour protester contre cette volonté du gouvernement. Il a fallu l'intervention du président du Conseil National de la Transition pour mettre fin à la grève. Mais à la grande surprise des Maliens et des magistrats, le projet a été adopté par l'organe législatif de la Transition. C'est finalement la Cour constitutionnelle qui tranche en faveur des magistrats.

La loi « contraire à la constitution »

Dans son arrêt, la Cour constitutionnelle a avancé les raisons du rejet du projet de loi. Selon elle, « pour les lois auxquelles la Constitution confère le caractère de lois organiques, la transmission obligatoire avant promulgation à la Cour Constitutionnelle a pour objectif **« de déterminer essentiellement le caractère législatif ordinaire de certaines dispositions de lois organiques soumises à son examen et de les déclasser tout en procédant à une vérification de leur conformité à la Constitution »**. La Cour ajoute qu'il ressort de l'article 82 précité de la Constitution, que le Constituant a entendu faire respecter pour toute intervention législative, les garanties constitutionnelles statutaires de la Magistrature.

« Considérant que l'article 8 nouveau de la loi organique fixant l'organisation, les règles de fonctionnement de la Cour Su-

prême et la procédure suivie devant elle, en supprimant le 2ème tiret du 1er alinéa, et en posant dans les alinéas qui suivent de nouvelles dispositions relatives, d'une part, à l'achèvement et au renouvellement du mandat, et d'autre part aux conditions dérogatoires de la limite d'âge fixée par le Statut de la magistrature, par le biais du mandat, a méconnu les dispositions de la Constitution », a précisé l'arrêt qui ajoute que : **« Considérant qu'il y a lieu de préciser, qu'en vertu des articles relatifs au détachement du magistrat et du fonctionnaire, le mandat, dans l'administration d'État, exclusion faite du mandat électif du Conseil Supérieur de la Magistrature, doit être interprété dans le cadre de la position statutaire du détachement »**. Pour la Cour constitutionnelle, en procédant à la suppression de la limite d'âge et à l'adjonction de nouvelles dispositions pour proroger le départ à la retraite des membres de la Cour Suprême par le biais d'un procédé inapproprié et inadapté, celui du mandat, le législateur organique a empiété sur la compétence de la loi ordinaire. **« Qu'en effet, et en tenant largement compte de la hiérarchie des normes dans l'ordre juridique interne, de**

la jurisprudence constante et des travaux doctrinaux pertinents, il apparaît que la norme supérieure (loi organique) doit être conforme à la Constitution, avant de s'imposer à la norme inférieure (loi ordinaire) », précise l'arrêt.

A en croire la Cour constitutionnelle, **« les dispositions de l'article 8 nouveau qui, aux termes des articles 70 et 82 ci-dessus de la Constitution, relèvent exclusivement du domaine du législateur ordinaire, ne sauraient figurer dans une loi organique »**, avant de déclarer que **« les dispositions de l'article 8 nouveau, soumises au contrôle, sont contraires à la Constitution »**.

Cet arrêt de la Cour constitutionnelle aurait pu être simplement une victoire des magistrats sur le gouvernement et le CNT.

Mais voilà qu'au cours du Conseil des ministres d'hier, le Gouvernement, prenant implicitement acte de l'arrêt de la Cour constitutionnelle reprend la main. En effet, pour l'Exécutif **« Au regard des attributions dont ils sont investis, le Président et le Procureur Général de la Cour Suprême contribuent à la stabilité et à la pérennité de la gouvernance de l'Institution. A ce titre, le maintien en fonction de ces deux hauts magistrats au-delà de la limite d'âge de 65 ans s'avère une nécessité »**.

En conséquence un projet d'ordonnance prorogeant de 3 ans l'âge de départ à la retraite des magistrats occupant les fonctions de Président et de Procureur Général de la Cour Suprême a été adopté.

Retour donc à la case départ.

Fin de clap ou début de grève ?

Anguimé Ansama





Niang Abdoul
@NiangAbdoul15

L'imam Abdoul Aziz Camara de Garantibougou demande à Joliba TV d'inviter votre journaliste Abdoul Niang à l'affronter en débat contradictoire. Rendez-vous demain à 17h et il sera coincé en moins de 10 minutes.

13:08 · 28/12/2022 · Twitter for iPhone

Kati 24



La suspension de l'exportation des céréales demeure toujours en vigueur en vertu de l'Arrêté interministériel n°2021-5126/MIC-MEF-SG du 06 décembre 2021.

Renforcement du dispositif de contrôle aux frontières et sur les différents marchés céréaliers en exécution des instructions des plus hautes autorités.

Info_DGCC du 25 décembre 2022

CIRCULAIRE AUX DRCC##

MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

DIRECTION GENERALE DU COMMERCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA CONCURRENCE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

CIRCULAIRE

AUX
DIRECTEURS RÉGIONAUX DU COMMERCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA CONCURRENCE.

Référence : Arrêté interministériel n°2021-5126/MIC-MEF-SG du 06 décembre 2021 portant suspension de l'exportation de la graine de coton, du tourteau de coton, du mil, du sorgho, du maïs et du riz local.

Objet : suspension de l'exportation des céréales.

Je vous rappelle qu'en vertu de l'arrêté interministériel susvisé, les exportations de céréales, de la graine de coton et du tourteau demeurent suspendues jusqu'à nouvel ordre.

À cet effet, je vous enjoins de prendre des mesures urgentes pour dépêcher au niveau de tous les marchés céréaliers les brigades de contrôle économique et ce conformément aux instructions des plus hautes autorités.

Par ailleurs, je vous invite à demeurer vigilants et à signaler aux forces de sécurité, de défense et des douanes présentes au niveau des frontières tout chargement et mouvement suspects de camions de transport de céréaliers sur les axes routiers à destination de l'extérieur.

J'attache du prix à l'exécution correcte des termes de la présente lettre circulaire.

Bamako, le 25 décembre 2022.

Signé le Directeur général du commerce de la consommation et de la concurrence,

Boucadary DOUMBIA
Chevalier de l'Ordre National

Ampliation :
- MIC.....PICR

Communiqué de M.JIANG SHIJUN

Remise en état des lieux dans la forêt classée de keikoro-Bougouni Les présumés exploitants d'or auraient payés 190 millions de FCFA et seraient sur les lieu en vertu d'un protocole de transaction entre eux et l'administration des Eaux Forêts.

D'après des documents de protocole d'accord , de procès verbal de transaction entre le Cantonnement des Eaux et Forêts de Bougouni et l'entreprise minière chinoise en question, datant du 21 septembre 2022, dont nous avons reçu copies et celle copie du reçu de paiement. Il ressort clairement que pour réparer les dommages causés dans la forêt classée de keikoro, que les présumés exploitants illégaux d'or auraient payé la somme de 190 millions à l'administration des Eaux et Forêts et seraient présents sur les lieux en vertu d'un protocole de transaction entre eux et l'administration des Eaux Forêts.

Il est à préciser que l'Article 4 du protocole dit que l'entreprise chinoise s'engage enfin sur demande du cantonnement des Eaux et forêts de Bougouni et conformément aux textes en vigueur , à procéder à une remise en état des lieux . Cette remise en état se caractérise par le remplissage de trous et toutes autres activités tendant à remettre en état la forêt classée de Kéikoro, pour permettre le démarrage des travaux de reboisement compassatoire. Et, plus loin dans son article 6, il est dit qu'en contre partie de ces engagements, le cantonnement des Eaux et Forêts de Bougouni renonce à toutes les procédures contentieuses en cours et à venir relatives à la procédure concernant l'entreprise chinoise et autres pendantes devant le cabinet d'instruction du Tribunal d'Instance de Bougouni .

Pour le cas précis interprété comme une exploitation illégale minière dans une forêt classée de Bougouni, tout ne semble-t-il pas être clair, conformément à la Loi n°10-028 du 12 juillet 2010 et dans son article 110, en vigueur?

M.JIANG SHIJUN



Conseil communal de la jeunesse de Sangha CCJ -Sangha



Idrissa Dolo ·

Cri de coeur du Comité de gestion scolaire# CGS#

et des parents d'élèves # APE# pour contrer l'effectif pléthorique

de l' école de Bongo 1^o cycle.
CAP de Sangha.



■ Djimé Kanté



Sidi Elmehdi AG Albaka alias Kidal Respire LE Mali un bel homme aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Il est celui qui m'a fait connaître les touaregs et m'a permis de comprendre que touareg ne signifie pas rebelle. Il aime sa mère, son terroir, son pays, la viande et les belles femmes. Il semble ne plus se rappeler de mon orangeMoney mais bon...



■ L'ACCENT



"La question du 3^{ème} mandat n'est ni juridique ni politique. Elle est strictement mathé-

matique." Aissata Tall Sall, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a indiqué sur Rfm que "le décompte du mandat commence à la nouvelle constitution".



■ Alassane Diop



USAGES ET MESUSAGES DU TERME ATTAQUE AD HOMINEM PAR OPPOSITION A ATTAQUE AD PERSONAM

Je suivais un débat intéressant sur Facebook lorsque j'ai vu un internaute faire irruption dans le forum en prenant la défense d'un débattre copieusement insulté et dénoncer des attaques « ad hominem ». C'est devenu courant, même dans le milieu judiciaire, chaque fois qu'un intervenant est insulté dans sa chair, il s'empresse de dénoncer des attaques « ad hominem » à son encontre alors qu'il s'agit en réalité et plus exactement d'attaques « ad personam ».

Le philosophe allemand SCHOPENHAUER nous a fourni la distinction formelle entre ces deux types d'attaques dans son magnifique ouvrage « L'art d'avoir toujours raison ».

Ce sont deux attaques qui sont confondues, la première généralement prise pour la seconde lorsqu'elles ne signifient pas du tout la même chose. L'une, ad personam me semble totalement inconcevable tandis que l'autre ad hominem que la majorité des gens condamne, me semble totalement admissible.

Pourquoi ?

Parce que par attaque ad personam, il faut entendre tous les propos désobligeants, injurieux, irrévérencieux, sur son physique, ses croyances pour ce que l'interlocuteur représente, son titre et fonc-

tions sociales, son statut social, ses orientations sexuelles, ses engagements etc comme pour le traiter de sous homme ou d'indigne. L'interlocuteur est traité de tous les noms d'oiseau. Il y a eu des exemples célèbres d'attaques ad personam dans la politique malienne, Alpha O KONARE, feu Maribatourou DIABY, Oumar MARIKO etc. Si l'attaque ad personam vise la personne physique de l'interlocuteur, l'attaque ad hominem en revanche vise sa cohérence ou plutôt son incohérence dans ses déclarations, dans sa conduite personnelle et dans les propos qu'il a l'habitude de tenir. L'incohérence des propos tenus par une personne peut lui être valablement opposée s'il y a lieu. Les exemples en politique sont Indénombrable et sur internet des perles circulent sur ce qu'un tel a dit hier et le contraire qu'il tient aujourd'hui. Je termine en rappelant tout simplement à mes lecteurs que la force ou la véracité d'une idée ne dépend pas de la personne des contradicteurs ou de leurs contradictions propres. Il s'agit tout simplement ici de stratagèmes utilisés par les sophistes pour remporter un débat et frapper les mémoires. Je voudrais simplement que l'on perçoive la nuance et aider à pourvoir identifier le type de stratagèmes dans une controverse ou un débat, de pouvoir les dénoncer ou d'en user à son tour, hélas, si l'on est obligé.
Me Alassane Aldior DIOP



Abdoul Fhatave TIEMTORÉ



#Burkina : Le Lt-col. Emmanuel Zoungrana a passé une nouvelle nuit en prison à la Gendarmerie de Paspanga. Il a été arrêté ce 27 déc. à son domicile à Pabré (nord de Ouaga), interrogé plusieurs heures au Tribunal militaire, avant d'être incarcéré. [Info #Oméga] #Thread



Nathalie Yamb



Je ne me bats pas pour la renaissance de l'Afrique. Je me bats pour sa libération. Et dans cette lutte, je promets aux gens qui me collent l'étiquette de "machine de guerre" que je vais dépasser leurs attentes.

Gouvernement du Mali



#ŒuvresSociales / San/ Présidence de la République du Mali

Œuvres sociales : à San, des tricycles, des machines de fabrication de savon et des vivres au profit des plus nécessiteux

Dans le cadre des œuvres sociales du Président de la Transition, l'équipe en charge des œuvres sociales a procédé, ce mercredi 28 décembre 2022, à la remise de vivres et non-vivres et des tricycles à des personnes vivants avec un handicap à San.

La cérémonie de remise a été marquée par la présence, remarquable, des autorités administratives et traditionnelles et surtout les récipiendaires venus nombreux témoigner leurs profondes gratitudees au Chef de l'État, le Colonel Assimi GOITA.

Après les mots de bienvenue de Mme le maire de la commune urbaine de San, Félicité Diarra, le représentant du Gouverneur de la région de San, a indiqué être heureux et fier de ce geste venant du colonel Assimi GOITA, car depuis son arrivée à la tête de la Transition, les Maliens, sont témoin au quotidien, la mise en œuvre de son engagement à céder les 2/3 de son fonds de souveraineté envers et pour les personnes vulnérables.

Quant à Fafouné Sogoba, la porte-parole des bénéficiaires, elle estime que le président Goita, à travers ce geste leur apporte joie, bonheur et espoir car selon elle, ces machines multifonctionnelles permettront sans doute leur autonomisation et leur insertion professionnelle. Au regard de la dimension de la donation, à savoir ; quinze (15) tricycles, cent (100) sacs de riz, cent (100) sacs de sucre, cent (100) bidons d'huile, cent (100) cartons de pâtes alimentaires, cent (100) cartons de couscous, des machines de fabrication de savon et de séchage de produits agricoles. C'est pour moi, le lieu d'adresser au Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, les vifs remerciements de l'ensemble des récipiendaires, a-t-elle poursuivi.

À La conseillère spéciale du Président de la Transition, Colonel Assa Badiallo Toure d'indiquer, l'engagement constant de toute son équipe pour la concrétisation de la volonté de Son Excellence, monsieur le Président de la Transition, à assister les plus nécessiteux de la Nation. Il s'agit pour nous bien entendu de tout mettre en œuvre pour consolider l'engagement et la volonté de son Excellence monsieur le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOITA a-t-elle poursuivi.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif à **l'entretien et nettoyage des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts.**

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA.**

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Judi 29 Décembre 2022 à 13 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Judi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

L'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), sur financement de son budget de l'exercice 2023, lance un appel d'offres ouvert relatif au **gardienage et surveillance des locaux de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) en trois (03) distincts**.

Les sociétés ou entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction Financière et Comptable de l'INPS tous les jours ouvrables de 08 heures à 15 heures contre paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200.000) F CFA**.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 14 heures** dans la salle du Conseil d'administration de l'INPS, Direction Générale sise Square Patrice Lumumba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

Les offres doivent être déposées au Secrétariat Particulier du Directeur Général au plus tard le **Jeudi 29 Décembre 2022 à 12 heures** et accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal au moins à **quatre millions francs CFA (4 000 000 F CFA)** pour le lot1 et **trois millions francs CFA (3 000 000 F CFA)** pour les lots 2 et 3.

OUSMANE KARIM COULIBALY

Deuil : La MINUSMA rend hommage à trois de ses Casques bleus



La MINUSMA a rendu un dernier hommage à trois de ses Casques bleus tombés le 16 décembre 2022. Il s'agit de deux Nigériens victimes d'une attaque contre leur patrouille à Tombouctou et un Nigérien décédé des suites d'une maladie à Ansongo. La cérémonie d'adieu a eu lieu vendredi au siège de la mission, en présence du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, l'ambassadeur de la République fédérale du Nigeria au Mali ainsi que des représentants du gouvernement malien.

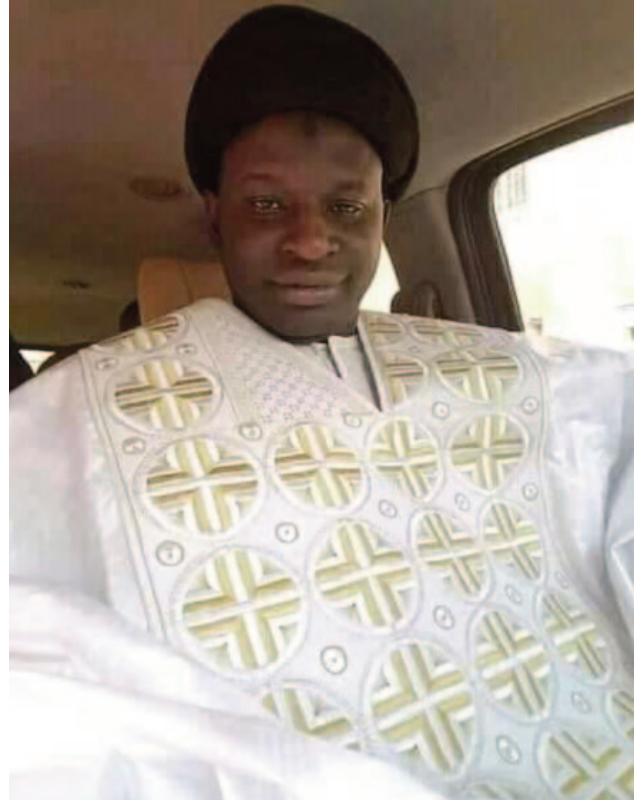
Les trois victimes avaient un point commun : l'inspecteur Saratu HARUNA, le sergent Nasiru BAWA et le commandant Iboune Amadou YOUSOUF étaient tous dans la trentaine. Dans les différentes oraisons qui se sont succédées, tous se sont souvenus « d'officiers qui ont aimé leurs pays et œuvré pour l'honneur de leurs drapeaux ». Les trois ont été décrits comme des « hommes et femme de caractère, dignes, et qui auront combattu pour que règne la paix » au Mali.

Pour le chef de la MINUSMA, El Ghassim WANE, la mort tragique des deux casques bleus nigériens témoigne de la complexité du terrain sur lequel évoluent les soldats de la paix au Mali. « Il n'y a pas de doute, la situation est difficile. La MINUSMA est la mission qui hélas compte le plus grand nombre de personnels en uniforme, militaires et policiers, tués. C'est une mission dangereuse. La cérémonie d'aujourd'hui est un rappel de la complexité et de la dangerosité de la situation ; mais c'est aussi un appel pour nous à faire davantage, à continuer à persévérer dans nos efforts pour que les sacrifices qui ont été faits par nos camarades ne soient pas vains », a-t-il indiqué « Ce que les policiers et les militaires font à travers la MINUSMA est un service à l'humanité, un service au peuple malien pour préserver la vie. Le Mali est un pays frère et je pense que malgré ce qui s'est passé, le Nigeria continuera de donner le meilleur de lui-même pour la paix au Mali », a déclaré pour sa part l'Ambassadeur du Nigeria près le Mali, SEM. Chikezie Ogbonna Nwachukwu.

Dans l'après-midi du 16 décembre, alors qu'ils effectuaient une opération de patrouille à Tombouctou, l'Inspecteur Saratu HARUNA et le Sergent Nasiru BAWA ont été la cible d'une attaque directe d'individus armés non identifiés. Plus tôt dans la matinée, le Commandant Iboune Amadou YOUSOUF succombait des suites d'une maladie.

Le lundi 19 décembre, la Commissaire adjointe de police de la MINUSMA, la Générale Mamouna OUEDRAOGO, est allée présenter les condoléances du chef de la MINUSMA à l'Unité de police constituée du Nigeria ainsi

Tribunal de la commune 4 : Suite à une affaire de troc de voiture d'une valeur de 32 millions contre deux terrains (parcelles) Chouala Bayaya Haïdara est convoqué au parquet



L'affaire prend ses racines lorsque le prêchreur lognait une voiture auprès d'un Malien vivant aux USA du nom de évoluant dans le domaine des automobiles selon l'information que nous avons reçu. N'ayant pas l'argent cache au moment des faits, Chouala proposa de troquer deux terrains (le premier d'une valeur de 12 millions et le second d'une valeur de 20 millions) contre la voiture. Cela ayant été acté, il s'est averé avec le temps que le permis du second terrain était un faux permis et le terrain se trouvait sur le titre foncier d'une personne tiers. Dès cet instant T, le représentant de Monsieur Cissé (malien vivant aux USA) a tenté plusieurs médiations en vue de trouver un terrain d'entente de correction du préjudice causé par la fausseté du permis du terrain de 20 millions en cause en vain.

Et au moment nous mettons cette affaire sous presse, le représentant de Monsieur Mamadou Cissé et Chouala Bayaya Haïdara se trouvent dans les locaux du tribunal de la commune 4 en attente du procureur. Nous veillerons à vous faire parvenir les informations complémentaires.

SOURCE : STUDIO DU MALI

qu'à la Force déployée dans la région de Tombouctou. A ce jour en 2022, 25 Casques bleus ont perdu la vie dans la quête de la paix au Mali. La MINUSMA reste une des Missions de paix les plus dangereuses.

Source : Minusma

Primature : Les membres du Comité Indépendant de Suivi-Évaluation de la mise en œuvre des Recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE/ANR)



Le Premier ministre entouré des membres du gouvernement a rencontré ce Mardi à la Primature le Comité de Suivi des ANR venu partager avec le gouvernement la grille d'évaluation mise au point pas le CINSERE/ANR. Pour une bonne exécution de sa mission de suivi évaluation, le Comité entend expliquer aux membres du gouvernement sa méthodologie en termes de déclinaison des recommandations en indicateurs, et en termes de collecte des données. Une démarche que le Premier ministre a apprécié à sa juste valeur. Choquel Kokalla Maïga a félicité les membres du Comité pour la qualité du travail. En vous choisissant il est aisé de constater que le Président de la Transition ne s'est pas trompé a-t-il fait remarquer. Le Chef du gouvernement a invité les membres du Comité à poursuivre la mission confiée tout en rassurant de la disponibilité des membres du gouvernement. La réussite de la Refondation passera par-vous a-t-il conclu. Le peuple compte sur vous à souligné le Premier ministre avec insistance.

Source : CCOM

Paix et réconciliation : S'appuyer sur les manuscrits anciens pour promouvoir le pardon

La 2e phase du projet "Inspiration des manuscrits anciens pour la réconciliation et la paix" a été lancée ce mardi (27.12.2022) à Bamako. Pour les responsables du projet, c'est un moyen de soutenir le processus de paix.

Il s'agit à travers ce projet de promouvoir non seulement les manuscrits anciens, mais aussi de divulguer leurs enseignements en faveur de la réconciliation et de la paix. « On exploite ces manuscrits pour essayer de sensibiliser tous les Maliens sur la paix et surtout sur le pardon. Parce que tant qu'il n'y a pas de pardon, il n'y aura pas de paix. Tant qu'il n'y aura pas de paix, il n'y aura pas de développement », explique le président exécutif de l'ONG SAVAMA-DCI, Abdel Kader Haidara. Il poursuit en précisant qu'« aujourd'hui on a dans chaque ouvrage mille exemplaires qu'on peut vous donner pour lire ou l'utiliser ».

Regain de l'insécurité dans le nord du Mali : Enlèvement de plusieurs personnes et animaux par l'EIGS à Tin Hama (GAO)



Ces faits se sont produits, le lundi 26 décembre dernier, près de Tin Hama, localité relevant du Cercle d'Ansongo, dans la Région de Gao. Plusieurs personnes et des animaux ont été enlevés par des terroristes de l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS). Au moment de leur rapt, ils fuyaient la zone pour trouver refuge ailleurs.

Selon nos sources, l'acte mené par les terroristes de l'EIGS pourrait être en représailles à l'opération effectuée par l'Armée à Tin Hama, récemment. En effet, au cours de cette opération, les militaires auraient neutralisé plusieurs terroristes et en ont capturé des dizaines d'autres. C'est après cette opération, survenue le 18 décembre, et qualifiée de "succès militaire stratégique", que les terroristes sont revenus se venger de certaines personnes, soupçonnées d'avoir collaboré avec l'Armée. Prenant la menace au sérieux, certaines personnes ont fui avec leurs biens, dont des animaux, pour trouver refuge dans des endroits plus sécurisés. En cours de chemin, elles ont été rattrapées par les terroristes, avant d'être emportées vers une destination inconnue. Pour l'heure, on ignore encore leur nombre exact, mais des sources évoquent des dizaines d'hommes, essentiellement des adolescents et des personnes âgées. A noter que la situation reste très tendue dans cette zone, où l'insécurité est omniprésente. Ceci, à un moment où le dialogue est rompu entre les parties signataires de l'Accord, dont la mise en œuvre est quasiment à l'arrêt.

Massiré DIOP / Source : L'indépendant

Une opportunité, selon des universitaires

Ce projet s'articule autour de six ouvrages manuscrits qui ont fait l'objet d'édition et de traduction par la SAVAMA-DCI. Il s'agit entre autres de la « Culture de la paix et l'esprit de tolérance en islam », « les intérêts humains liés à la religion et au corps ». Une initiative saluée par Abdoul Kadri Idrissa Maïga directeur général de l'Institut Cheick Zayed. « En réalité SAVAMA nous a facilité la tâche. Nous étions en train de chercher le texte déjà travaillé pour pouvoir les introduire dans notre système éducatif. Dieu merci, SAVAMA est en train de faire ce travail. On le remercie vraiment », se réjouit Abdoul Kadri Idrissa Maïga. Après ce lancement, des conférences seront animées dans plusieurs établissements du pays, ont rappelé les initiateurs.

Source : Studio Tamani



Office central de Lutte contre
l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Secretariat Général

Service des Ressources Humaines

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

I. OBJET :

Sélection d'une Greffière en Chef pour le poste de l'Unité des Plaintes et des Dénonciations de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

II. TÂCHES DE L'UNITÉ :

L'Unité des Plaintes et des Dénonciations est chargée :

- de recevoir et de traiter les plaintes et dénonciations relatives aux faits relevant de l'enrichissement illicite et infractions connexes dont elle est saisie par le Président ou le Conseil de l'Office ;
- d'examiner les dénonciations et plaintes adressées par le public et tous autres usagers à l'OCLEI et proposer, a cet effet, des rapports a l'attention du président de l'OCLEI ;
- d'élaborer les notes de synthèse incluant les propositions de suite 4 donner ;
- d'exploiter les rapports des structures de contrôle et d'autres organisations de la société civile transmis à l'OCLEI a sa demande ;
- de gérer le numéro vert.

III. COMPÉTENCES :

- avoir une bonne connaissance du droit pénal, du droit civil et de l'administration publique malienne ;
- avoir une bonne expérience en rédaction administrative précisément en matière d'analyse et de synthèse ;
- avoir une bonne maitrise d'élaboration de note technique assortie d'avis juridique ;
- avoir de bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- avoir l'esprit critique et l'esprit d'équipe ;
- avoir une intégrité morale et un sens d'éthique et de la déontologie ;
- être apte a travailler sous pression ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;

- être rigoureux dans le travail et avoir le sens du respect du supérieur hiérarchique et de ses collaborateurs
- maîtriser l'outil informatique ;
- avoir de bonnes qualités relationnelles.

IV. QUALIFICATIONS REQUISES :

4.1. Formation :

Etre titulaire au moins d'une maîtrise en Droit;

4.2 Expérience :

avoir au moins 05 ans d'expérience après titularisation dans le corps des Greffiers en chef ;

4.3 Connaissance informatique :

- Bonne connaissance des outils informatiques [Word, Excel, Internet et power point].

4.4 Condition d'âge :

- Etre 4gée d'au moins 30 ans et d'au plus 50 ans.

Les candidatures féminines sont privilégiées conformément a la Loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives.

V. LIEU DE TRAVAIL

La Greffière en Chef sera basée 4 Bamako et pourra être déplacée, en cas de besoin, en tout autre endroit.

VI. DOSSIERS À FOURNIR

- une lettre de motivation de 2 pages au maximum adressée au Président de l'OCLEI ;
- unCV actualisé daté et signé (sans photo) ;
- une copie certifiée conforme des diplomes de formation supérieure ou leurs équivalences ;
- trois (3) lettres de recommandation prouvant les expériences requises, des attestations de travail et de formation dans des postes de responsabilité occupés;
- certificat de nationalité;
- arrêté de titularisation dans le corps des Greffiers en chef.

VII. DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermé avec indication sur l'enveloppe « Candidature au poste de Chef de l'Unité des Plaintes et Dénonciations de l'OCLEI » au plus tard le 30 décembre 2022 4 16 heures GMT au Bureau d' Accueil et d' Orientation de l' Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite, au rez-de-chaussée ; Place CAN, rue: 390, Hamdallaye A.C.I 2000-Bamako.

Aucun dossier ne sera accepté après la date limite indiquée. Seules les candidates présélectionnées seront contactées.

Crise malienne Mali : L'analyse de Ilyas Malek sur les violences sexuelles (PSVI Op-Ed)

Dans la cruauté de la guerre, ce ne sont pas seulement les balles et les bombes qui causent des dommages durables. La violence sexuelle est aussi tragiquement une conséquence trop courante.

À l'heure actuelle, dans les zones de conflit du monde entier, les civils, principalement des femmes et des filles, sont victimes de violences et d'abus sexuels. Malheureusement, le Mali ne fait pas exception.

Le gouvernement britannique est à l'avant-garde de l'action mondiale visant à prévenir et à poursuivre les violences sexuelles liées aux conflits.

Le mois dernier, le Royaume-Uni a accueilli une conférence internationale sur la Prévention de la Violence Sexuelle dans les Conflits (PSVI), marquant le 10e anniversaire du lancement de la conférence PSVI par le Royaume-Uni et ses partenaires du monde entier en 2012. Cette conférence PSVI a placé les survivant(e)s au cœur de la lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits. La conférence a encouragé les États et la société civile à revoir leurs politiques et à intégrer le Code Murad, qui garantit que les expériences des survivant(e)s soient documentées de manière éthique et efficace.

Plus de 50 pays ont signé une déclaration sous le leadership du Royaume-Uni pour mettre fin à la violence sexuelle dans les conflits, et 40 pays ont pris des engagements pour agir ensemble sur la manière dont ils appliqueront cela dans leur pays. Ils ont convenu de prendre des mesures pour lutter contre les déclencheurs tels que l'inégalité entre les sexes, éliminer la stigmatisation à laquelle sont confrontées les victimes et veiller à ce que des lois nationales en place puissent permettre de poursuivre les auteurs de violences.

Les participants maliens ont affirmé que la conférence était « d'une grande importance » et « pertinente avec la situation actuelle au Mali ». Ils ont souligné que c'était aussi un cadre qui leur a permis de partager des idées, des expériences et des stratégies avec d'autres dizaines de pays qui y ont assisté.

Lors de la conférence, le Royaume-Uni s'est



engagé à verser 12,5 millions de livres sterling (environ 9 milliards de Francs CFA) de fonds supplémentaires pour soutenir les survivant(e) de violences sexuelles liées au conflit, notamment pour renforcer les systèmes judiciaires et les poursuites et fournir une assistance en matière de protection. Un nouveau partenariat avec le procureur de la Cour pénale internationale se concentrera sur la réduction des expériences traumatisantes pour les survivant(e)s devant les tribunaux.

Au Mali, le Royaume-Uni soutient une série de projets qui s'attaquent et répondent à la violence sexuelle et basée sur le genre. Cela comprend le soutien aux soins de santé et aux soins psychosociaux, l'autonomisation économique des femmes et les moyens de subsistance, ainsi que la sensibilisation aux droits

de l'homme. L'assistance en matière de soins de santé et de soutien psychosocial est fournie là où elle est nécessaire dans tout le pays - principalement dans les zones touchées par le conflit.

Nous savons qu'il faut faire beaucoup plus collectivement, à la fois pour aider les survivant(e)s et pour empêcher d'autres de subir de telles violences. Il s'agit d'un problème mondial qui exige une réponse mondiale. Et à cet effet, nous accueillerions un engagement national du Gouvernement Malien afin de continuer à mieux prévenir la violence sexuelle dans les conflits.

Bamako, 28 Décembre 2022

Ilyas Malek, Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Royaume-Uni au Mali.

Retour sur l'année 2022 : Les femmes maliennes porteuses de solutions face au changement climatique

Au Mali, l'un des pays les plus pauvres au monde, les femmes et les filles subissent directement les effets du changement climatique. Elles sont aussi porteuses de solution et il faut donc les écouter, comme l'expliquent à ONU Info deux représentantes de la société civile malienne.

En mars dernier, la Commission de la condition de la femme (CSW66) s'est tenue à New York avec pour thème : Changements climatiques, réduction des risques environnementaux et des risques de catastrophe : l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au centre des solutions.

En marge de cette session, ONU Info avait pu rencontrer deux activistes maliennes : Mariam Touré Keita, référente genre au Sahel du DCAF, le Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité, et Bintou Founé Samaké, présidente du WILDAF au Mali, un réseau de promotion et de protection des droits des

femmes. Mme Samaké est aussi membre de la Coalition malienne genre, femmes et sécurité.

Plus de 60% de la population malienne vit dans la pauvreté. Le faible développement économique, l'insuffisance de terres cultivables et la pauvreté rendent ce pays particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique.

Ce constat a été réaffirmé lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP27) qui s'est déroulée en novembre en Egypte. Les femmes et les filles sont en effet confrontées à de plus grands obstacles lorsqu'elles tentent de s'adapter au changement climatique et su-

bissent des répercussions économiques plus importantes.

C'est pourquoi le leadership des femmes et des filles est essentiel, efficace et puissant pour faire face à la crise climatique, a déclaré la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, lors d'un événement axé sur les femmes en Afrique.

Grand impact de la désertification et de la sécheresse sur la vie des Maliennes

Au Mali, « les femmes vivent des fruits de la cueillette et les femmes aussi utilisent beaucoup des énergies liées au bois et au charbon », souligne Mariam Touré Keita. « Ce qui fait que la sécheresse et la désertification n'aident pas du tout les femmes pour pouvoir s'occuper de la survie de leur famille et de faire des activités génératrices de revenu. Cela a un grand impact sur la sécurité économique des femmes parce que leurs revenus s'amenuisent ».

De plus, traditionnellement, les femmes n'ont pas ou peu accès à la terre, « ce qui fait que leur insécurité économique est encore plus exacerbée », ajoute Mme Touré Keita.

Les femmes qui travaillent dans l'agriculture, 80% de la population, ont besoin d'eau. Or, «



Les changements climatiques amènent le tarissement de l'eau et même le tarissement de nos fleuves », déplore Mme Touré Keita. « Et donc les systèmes d'irrigation sont en panne pour la production agricole, pour la production maraîchère ».

Déplacements liés au changement climatique

Pour Bintou Founé Samaké, les déplacements massifs de personnes ne sont pas tout le temps liés aux conflits mais liés souvent au changement climatique.

« Lorsque les ressources s'amenuisent, les personnes se déplacent pour quitter carrément leur village, pour aller à la recherche de ressources vers d'autres horizons. Cela crée des bidonvilles autour des grandes villes et crée l'insécurité pour les femmes et les enfants. Il y a l'insécurité sanitaire, il y a l'insécurité alimentaire qui s'installe et la survie devient de plus en plus difficile », explique-t-elle.

Les déplacements de populations au Mali impactent beaucoup plus les femmes et les enfants. Pourquoi y a-t-il des déplacés liés au changement climatique ? s'interroge Mariam Touré Keita. « C'est parce que les zones aujourd'hui deviennent désertes et les zones de-

viennent invivables ».

Autonomiser les femmes, clé du développement

L'autonomisation des femmes est une clé du développement, explique Bintou Founé Samaké, car elles représentent plus de 50% de la population.

« Un développement ne peut se faire sans les 50% », insiste-t-elle. « De plus, comme 80% des personnes vivent des ressources de l'agriculture, les femmes constituent un pilier dans cette activité. En leur donnant les moyens, la technicité et les connaissances, nous les amenons à pouvoir participer de façon très significative au développement de notre pays ».

Pour Mariam Touré Keita, il faut démultiplier les formations pour que les gens comprennent de plus en plus l'enjeu du lien entre le genre, la sécurité et les changements climatiques. Il faut voir le changement climatique non pas comme un défi mais comme une opportunité. Il est donc important d'accroître la résilience des femmes dans le futur. « Parce que le changement climatique, on ne sait pas encore comment on pourra renverser la tendance. Du coup, puisque cela n'est pas possible dans l'immédiat, il vaut mieux préparer ces jeunes

personnes, ces jeunes femmes et ces jeunes filles à faire face aux effets disproportionnés du changement climatique qui impactent beaucoup la vie et la sécurité des femmes et de leur famille », explique-t-elle.

Développer des projets résilients aux changements climatiques est crucial, insistent les deux activistes : « Si nous voulons autonomiser les femmes, l'amélioration de nos écosystèmes est primordiale pour que les femmes puissent avoir des espaces de vie avec leurs enfants ».

De plus, les femmes doivent être impliquées dans toutes les politiques de planification aux changements climatiques parce que « les catastrophes impactent différemment les hommes et les femmes », rappelle Bintou Founé Samaké. En cas de catastrophes, « les femmes sont souvent accompagnées de leurs enfants. Et une femme qui a des enfants n'a pas les mêmes besoins qu'un homme qui est seul, qui n'a pas d'enfants ».

« Si on ne prend pas en compte leurs besoins, on ne résout pas totalement le problème. C'est pourquoi nous devons les inclure, qu'elles expriment elles-mêmes leurs besoins et qu'elles sachent les enjeux qui sont attachés à la prise en compte de ces besoins », ajoute-t-elle.





Pas un effet de mode

Pour Mariam Touré Keita, la lutte contre le changement climatique ne doit pas être un effet de mode et doit être incluse dans toutes les résolutions de conflits.

« Nous sommes sûrs que les effets du changement climatique sont très importants sur la sécurité des hommes et des femmes », dit-elle. Elle demande que plus de ressources soient accordées à des projets qui vont lutter contre les effets disproportionnés du changement climatique. Elle demande que plus d'importance soit accordée à l'autonomisation des femmes et que les projets visant à l'autonomisation des femmes soient des projets structurants en accord avec la lutte contre les effets du changement climatique.

« Etant membre du DCAF, je voudrais qu'on mette la question des effets du changement climatique dans toutes les réformes du secteur de la sécurité et ainsi sortir de la sécurité classique des États pour aller vers la sécurité humaine », insiste-t-elle.

« Nous avons vu que les changements climatiques impactent la sécurité humaine, sur sept dimensions : personnelle, politique, communautaire, économique, environnementale, alimentaire et sanitaire. Toutes les dimensions de la sécurité humaine sont aujourd'hui impactées par les effets du changement climatique. Donc il va de soi que dans la réforme du secteur de la sécurité, on inclut cette question et qu'on y accorde beaucoup plus de ressources », conclut-elle.

Les femmes doivent être plus entendues

Pour Bintou Keita Samaké, la voix des femmes doit être amplifiée. Mais les décideurs doivent aussi avoir une oreille attentive.

« J'invite les décideurs à nous écouter, à nous comprendre dans nos difficultés et à apporter des solutions par rapport à cette question, qui est aujourd'hui une question réelle de sécurité », insiste-t-elle, appelant le Conseil de sécurité à examiner avec la plus grande attention cette question de l'impact du changement climatique sur les questions de sécurité dans son pays, le Mali.

Source : Minusma



Diocèse de San : Communiqué de Presse (CP)



Mais, quand le Fils de l'Homme reviendra, trouvera-t-il la foi sur la terre du Buwaton ? (Lc18,8)

Le 09 octobre 1922, au matin, trois (3) missionnaires Pères Blancs, venant de Bénéna, arrivent à Manzan'uiwi (Mandiakuy), gros bourg au cœur du Buwaton/la terre des Buwa. Ce sont les Pères Félix Théaudière, Ernest Duvernois et Eugène Ratisseau. Nous en sommes alors, encore à digérer l'amère défaite de la révolte de 1916 où les intrépides Buwa ont dit non au colonisateur Blanc, mais ont été défaits par les colonisateurs dans la plaine d'inondation du Bani à Tinani, près de San. De quelle Parole autre, sont-ils porteurs ces Blancs d'un nouveau genre ? Ils auraient, semble-t-il, un jour cette parole de leur maître : Allez dans le monde entier, proclamez la bonne Nouvelle à toutes les nations (...) Mc 16, 15. C'est donc, forts de cette injonction de Jésus-Christ, que ces missionnaires sont arrivés au cœur du Buwaton, il y a cent (100) ans aujourd'hui.

Les 28 et 29 décembre 2022, Mgr Hassa Florent Koné, le tout jeune évêque du diocèse de San (ordonné et intronisé le 8 janvier 2022 à San) et tous les fidèles et sympathisants, célébreront à Manzan'uiwi, en communion avec tous les hommes et femmes de bonne volonté d'ici et d'ailleurs, les cent ans d'Évangélisation de cette portion de ce qu'était hier le Soudan français et aujourd'hui, le Mali. La petite graine de la Bonne Nouvelle a pris et aujourd'hui, le

diocèse de San peut se prévaloir de 8 grandes paroisses, nombre d'institutions et structures tant éducatives, sociales, caritatives et associatives, des dizaines de milliers de chrétiens (plus de 40 000 baptisés) et de catéchumènes et sympathisants. Cette Église locale vivante et féconde a déjà donné de nombreux prêtres diocésains et missionnaires, ainsi que de nombreux religieux et religieuses sans compter les nombreux catéchistes et leurs aides qui œuvrent au cœur des villages et des hameaux. La fécondité de cette Église s'illustrera encore cette fois-ci par l'ordination sacerdotale de cinq (5) diacres, le 28 décembre 2022 à partir de 15 heures.

Comme dit le Synode diocésain organisé entre octobre 2013 et octobre 2014 à l'occasion des cinquante (50) ans du diocèse, ce dernier s'identifie comme Église Famille Communion fraternelle au service de l'Évangile en communion avec l'Église universelle et celle d'Afrique et du Mali. Notre Église locale a conscience que malgré, ses nombreux prêtres et chrétiens, elle a encore de nombreux défis à relever par rapport à :

- L'annonce d'une foi encore plus enracinée face aux recours de plus en plus nombreux des chrétiens vers « divers dieux » du monde d'aujourd'hui ;
- La construction de communautés chrétiennes de Base (CCB) solides, enracinées et ferventes dans la prière, le témoignage et la

solidarité organique ;

- L'éducation des nombreux chrétiens (les laïcs) qui ont besoin de connaître leur identité et leur place et rôle dans l'Église ;
- L'édification d'une famille chrétienne solide face aux menaces qui guettent la famille dans le monde d'aujourd'hui ;

- L'auto prise en charge dans un pays pauvre, dans un diocèse rural et très pauvre.

Comment créer les biens matériels, support indispensable d'une pastorale vraie et authentique ?

Face à tous ces défis, le diocèse de San se donne une vision : Comment faire aller ensemble toutes les activités pastorales (Évangélisation, catéchèse, liturgie, CCB, famille, action sociale, etc.) de façon qu'elles participent toutes de l'autonomisation financière du diocèse et partant, de l'autonomisation financière de chaque segment de ce diocèse comme les paroisses, l'école, la santé, par exemple ?

Ce chantier est tellement nouveau, innovant et ambitieux que certains jours, nous osons nous poser la question que le Christ s'est posée lui-même un jour : Lorsque le fils de l'Homme reviendra, trouvera-t-il encore la foi sur les terres du Buwaton ? Interrogation légitime lorsque nous constatons tous ces recours et/ou retours de nombreux baptisés, parfois de la première heure, vers les pratiques abandonnées naguère. Interrogation légitime lorsque nous voyons le « décrochage » de nombreux jeunes Buwa, garçons comme filles. Enfin, interrogation légitime lorsque nous butons contre l'auto prise en charge de notre Église par elle-même, alors que les chrétiens, la terre des Buwa sont si pauvres ! Pour relever ces multiples défis, les filles et fils de la famille diocésaine de San devront dans l'avenir, avec plus de fermeté, se prononcer pour le Christ, à travers ce thème du centenaire : « Jésus Christ : Mon Seigneur et mon Dieu ! » N'ayez pas peur ! nous disait le Saint Pape Jean-Paul II à son arrivée. Cette parole d'espérance puisée en Christ est notre force face aux défis que notre Église doit relever.

Mgr Hassa Florent KONE
Évêque du diocèse de San

Youssouf Konaté dit Dah Transit : Un jeune opérateur économique entièrement dédié à la cause du Mali

Si le jeune opérateur économique qui n'est plus à présenter au Mali, est dit « aimable, sociable, généreux, courageux et toujours prêt à aider les jeunes du Mali », il faut tout aussi affirmer sans hésiter, qu'il aime le Mali et qu'il le porte dans son cœur ! En effet, disposé à servir son pays, il affirme tout de go : « **Ma personne, en tant qu'entrepreneur et opérateur économique, est disposée pour une collaboration durable et gagnant pour notre Maliba. De par les expériences acquises en Guinée, au Maroc et un peu partout en Europe, je suis aujourd'hui le seul Malien membre du Réseau des Jeunes pour l'Émergence de l'Afrique de l'Ouest disposé à servir mon pays de toutes mes forces** ».

La preuve de cet engagement, il l'a donnée, lorsque la brouille s'installe entre le Mali et la République sœur de Côte d'Ivoire, suite à l'affaire des 46 soldats ivoiriens détenus dans notre pays. En effet, suite à cette affaire, il n'a pas hésité à produire un communiqué pour marquer son soutien aux autorités de la Transition, notamment le Président Assimi Goita et son gouvernement, mais aussi, pour annoncer clairement suspendre toutes ses activités en lien avec la Côte d'Ivoire jusqu'à ce que la brouille entre les deux pays soit entièrement décaillée. Communiqué dont la teneur suit ! « Au vu des événements récents et les relations tendues entre notre cher pays le Mali et notre voisin la Côte d'Ivoire, nous conseillons nos clients et partenaires de songer à opter pour d'autres axes commerciaux plus avantageux pour l'acheminement de leurs marchandises. La Côte d'Ivoire est un pays frère avec lequel nous partageons des valeurs culturelles et fraternelles très fortes. Ce lien ancestral est précieux et doit être préservé quelle que soit la tension politique. Nous osons croire que les autorités ivoiriennes prendront les mesures nécessaires pour rétablir cette relation si importante pour la stabilité de l'économie de la

sous-région.

Bien que la société DAH TRANSIT a ses bureaux en Côte d'Ivoire, nous informons nos partenaires que jusqu'au retour à la normale de la relation diplomatique entre notre pays et la Côte d'Ivoire, nous allons privilégier d'autres canaux de transport tels que ceux de la Guinée

et la Mauritanie qui nous offrent aussi d'innombrables avantages commerciaux. Dans cette démarche dont le but est toujours de satisfaire nos clients en fournissant des services de qualité dans les meilleurs délais, Dah Transit invite ses clients à la sérénité et la confiance.

En effet, nous assistons, depuis quelques semaines, à l'application de mesures barrières administratives et logistiques éprouvantes imposées par les autorités ivoiriennes à l'encontre de nos transporteurs, rendant ainsi les délais de livraison trop long. Ces actions sans fondements logiques ne feront que fragiliser d'avantage l'économie du Mali, si nous, opérateurs économiques, ne prenons pas immédiatement les dispositions nécessaires afin de



décanter la situation. Une de ces solutions serait d'étudier sérieusement les possibilités de renforcer les capacités infrastructurelles des voies de transport entre le Mali et la Guinée, entre le Mali et la Mauritanie.

Cette situation qui nous interpelle tous, doit aussi nous faire comprendre que nous devons investir au Mali, développer nos propres infrastructures, tisser les bons partenariats gagnant-gagnant et soutenir nos autorités en ces moments où le pays entier traverse une des pires crises de son histoire. Construire le Mali ne se fera que si l'on se donne la main afin de faire face aux défis communs, tout en privilégiant l'intérêt de tous au détriment de l'intérêt individuel. Les pays frères de la Guinée et la Mauritanie nous offrent des opportunités commerciales intéressantes et plus respectueuses de notre pays et de ses opérateurs économiques.

DAH TRANSIT suspend donc ses activités en Côte d'Ivoire jusqu'à la normalisation de la situation avec les autorités de notre cher et tendre Mali, qui ne demandent et ne souhaitent que la vérité. Nous maliens, devons-nous sentir fiers des accomplissements de notre gouvernement face à tous les défis qui nous accablent depuis l'Indépendance et qui se sont aggravés, il y a plus d'une décennie maintenant. Aujourd'hui, le Mali est à une étape cruciale d'un changement radical qui apportera, certainement, la paix, la cohésion sociale et le développement tant attendu pour tous les Maliens.

La société DAH TRANSIT soutien les actions du Gouvernement du Mali tout en espérant que tout rentre dans l'ordre dans les jours à venir. Nous sommes un PEUPLE, avec un BUT et une Foi. Nous sommes le Mali » !

Intervenant dans plusieurs domaines d'activités, le jeune opérateur économique a été désigné récemment parmi les 21 jeunes les plus influents du Mali. Rien de surprenant, car des distinctions, attestations de reconnaissance et trophées, il les reçoit à longueur de journée. En effet, Youssouf Konaté dit Dah, PDG du Groupe Dah Transit, a démontré ses compétences au Mali et en dehors du Mali. Le Groupe qu'il dirige évolue sur les secteurs les plus essentiels à l'économie du Mali.

En effet, plus du Transit et des services de commerce général, la Société Dah Transit s'est investie plus activement dans les domaines de la Mécanisation agricole, la Transformation



artisanale et industrielle des produits agro-alimentaires, les Mines, le BTP et les Énergies vertes. L'agriculture étant un maillon essentiel du développement rural et d'autosuffisance alimentaire, le groupe Dah Transit a mis en place un réseau de partenariat avec des coopératives paysannes (hommes et femmes) au Mali et en Guinée dans le but d'accroître la productivité locale, valoriser les produits pour les adapter aux standards internationaux.

Egalement engagé dans la sous-région, le jeune Youssouf Dah Konaté a dernièrement posé un acte qui a fait pleurer ses « sœurs » et « tantes » de la Guinée voisine. Il a en effet financé et entièrement pris en charge les frais de participation de la Fédération pour l'Émancipation et l'Autonomisation des Femmes et Jeunes (FEAFJ) au Forum International des Femmes Entreprenantes et Dynamiques (FIED), tenu à Dakar en octobre dernier. La présidente, Mme Traoré Hadja Naye Ndiaye accompagnée par les huit regroupements des régions de Kankan, Dagola, Mandiané et Kerwané, composant la FEAFJ, ont effectué le déplacement de Kankan à Dakar, en passant par Bamako. Avec des panels de discussion autour des thèmes sur les défis économiques, l'autonomisation des femmes rurales, les techniques de transformation et de conditionnement des produits agricoles, le forum a aussi servi de

cadre pour exposer les produits des participantes de la Guinée et du Sénégal. Les échanges et partages d'expérience lors de ce rendez-vous ont renforcé les compétences entrepreneuriales des femmes dans ce secteur hautement porteur, tout en leur permettant une parfaite maîtrise de la chaîne des valeurs : Production-Transformation-Commercialisation.

Enfin, il faut ajouter que Dah Transit est une entreprise d'import-export dotée des nouvelles technologies de pointe, qui apportent plus de rapidité et de simplicité au système de commande. S'agissant de la Sécurité des transports, maritime et aérien de ses marchandises, Dah Transit a le système de géolocalisation digitale. Toutes choses qui permettent à l'entreprise du jeune opérateur de faire les commandes en ligne et de bénéficier de toutes les informations nécessaires sur les produits et dans toutes les différentes étapes de la livraison.

Des jeunes prodiges comme Youssouf Dah Konaté, on en compte peu au Mali et dans la sous-région. Des valeurs sûres donc pour le vrai développement de leurs pays respectifs et de l'Afrique qui méritent d'être reconnus et encouragés au plus haut point !

Yama Diallo



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Transition : Dr Oumar Mariko depuis la Russie s'adresse aux Maliens

Mesdames et Messieurs

Je suis Oumar Mariko, président du parti Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance (SADI), parti d'opposition à la transition détournée de ses objectifs stratégiques par la junte militaire regroupée, au sein du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) et le Comité Stratégique du M5RFP.

Je voudrais aujourd'hui m'adresser à vous de la communauté internationale, sous le regard du peuple meurtri de notre grand et digne pays, le Mali.

Comme vous avez pu vous en rendre compte depuis bientôt plus d'une décennie, le peuple Malien est l'otage d'une situation qu'il n'a nullement créée.

Le constat :

Les meurtres, les exécutions sommaires, les incendies des villages, les viols des femmes et la destruction des vivres, sont devenus légions ; sans oublier l'injustice sociale et le déni de justice qui font désormais partie du lot quotidien des Maliens.

De même, la démocratie et les violations des libertés démocratiques sont devenues banales.

Je ne reconnais plus notre pays le Mali ; qui était autrefois, une terre d'hospitalité, de respect mutuel, de respect du droit humain collectif et individuel, ainsi que du droit à la vie. Les opposants au régime dirigé par les militaires qui se sont appropriés les fruits de la lutte du peuple, sont poursuivis par des juges à leur solde. Les opposants disparaissent sans crier gare ou alors ils sont envoyés sans ménagement en prison.

Personnellement, j'ai été victime de tentative d'assassinat, ma famille et mes proches ont subi toutes sortes de pressions et de brimades, m'obligeant à m'éloigner des champs et de me retrouver devant vous ; de la communauté internationale.

C'est pourquoi dès le début, j'ai entrepris la démarche d'aller vers les pays amis et frères de la CEDEAO que nous souhaitons être celle des peuples et de certains autres pays africains pour leur expliquer la triste situation de notre pays, sans suite favorable jusqu'à ce



jour.

Puis, je me suis orienté vers certains pays européens sans grands résultats, avant de me rendre à Moscou. C'est l'occasion de rendre hommage aux partis politiques de la fédération de Russie et aux autorités Russes qui m'ont reçu avec chaleur et humanité.

Qu'ils retrouvent dans ces lignes, toute ma reconnaissance et ma gratitude.

Cette rencontre a été rendue possible, grâce à des amis Français, Belges et autres, à qui je transmets ici mes chaleureuses salutations militantes.

Je saisis également cette occasion pour rendre hommage au Parti communiste de la douma et aux autorités russes, qui m'ont reçu avec chaleur et humanité.

Je tiens à souligner ici que le Mali ayant souffert trop longtemps, nous n'avons aucun état d'âme, lorsqu'il s'agit des intérêts supérieurs de notre nation.

Le Mali n'a pas d'ennemis !

Le Mali n'est la chasse gardée d'aucune puissance étrangère !

Le Mali a besoin '' d'ALLIANCES '' mais pas d'allégeances !

Le Mali a des biens et des richesses, et nous comptons en dehors de notre peuple, sur des partenariats et des partenaires fiables qui pourront nous apporter de la valeur ajoutée et non des partenaires préoccupés à piller nos richesses, au détriment de notre peuple.

C'est donc d'un Partenariat gagnant/gagnant dont le Mali a besoin aujourd'hui et demain pour ses relations internationales.

Au peuple Malien meurtri,

Je rappelle ici et maintenant que le Mali, c'est un PEUPLE, un BUT et une FOI .

Dès lors, je vous appelle à l'unité d'action sacrée pour qu'ensemble nous nous démarquions des pratiques antidémocratiques, afin de changer le cours de l'histoire de notre pays, le relever en construisant la PAIX, la SÉCURITÉ et la JUSTICE SOCIALE pour tous.

Je vous remercie.

Docteur Oumar MARIKO,
Président du Parti Politique SADI
Chevalier de l'ordre National du Mali
Ancien Député à l'assemblée Nationale
Fait le 25 décembre 2022

Dr Balla CISSÉ sur la rédaction de la nouvelle constitution : La commission de finalisation de la dictature militaire



Le 19 décembre 2022, le Journal officiel publie un décret entérinant la création d'une « commission chargée de la finalisation du projet de Constitution de la République du Mali ». L'une des ambitions de la junte, fonder une IVe République, est donc sur le point de se concrétiser : les travaux de la commission achevés avant la fin de l'année, un référendum portant sur la nouvelle Constitution sera organisé en mars 2023, et nul doute que les citoyens approuveront ce texte, les colonels ayant jusqu'à présent réussi à atteindre leurs objectifs, d'une façon ou d'une autre. En effet, la commission, instituée par le président de la Transition suivant un fonctionnement des plus mystérieux (I), contrevient aux procédures constitutionnelles et aux règles démocratiques (II).

I. Le fonctionnement mystérieux de la commission

La production de décrets signés par les chefs de la Transition successifs est abondante et le lecteur même ignorant du droit est surpris d'y retrouver les tournures sibyllines habituelles. Les articles 3, 4 et 6 ont beau indiquer la composition de la commission, nul ne sait qui en choisit les membres et d'après quelles conditions. Le nombre de ces personnalités est d'ailleurs inconnu : cinquante et un, mais « en outre, des personnes ressources ». En apparence, le comité est indépendant, composé de représentants d'organes variés, mais leur

soumission au chef de l'État est totale : quinze d'entre eux sont désignés par lui, le gouvernement et le Conseil national de la Transition (CNT) – dont les membres, rappelons-le, ont été nommés par le Président Assimi Goïta – ; et, surtout, d'après l'article 8 du décret, « le coordonnateur de la commission rend compte régulièrement au président de la Transition de l'état d'avancement des travaux » : est-ce à dire que les amendements à l'avant-projet émanent de lui ? Répondre par l'affirmative sous-entendrait que les membres sont prêts à des compromissions : accusation très grave qui relève de la diffamation... à moins de prendre en compte les dispositions des articles 10 et 11 : « Le coordinateur, les rapporteurs et les membres de la commission bénéficient d'indemnités et de primes forfaitaires fixées par décret du président de la Transition » et les « dépenses liées au fonctionnement de la commission sont à la charge du budget national ». Reconnaissons, il est vrai, que « tout travail mérite salaire », mais nul n'en connaît le montant : dans un pays comme le Mali, souffrant de corruption, le contrôle de l'argent devrait être une priorité ; il n'en est manifestement rien.

II. Un fonctionnement anticonstitutionnel et antidémocratique

Le travail de la commission se résume à celui d'une Assemblée constituante, puisqu'elle a toute autorité pour donner corps à la nouvelle

Constitution. En son article 2, le décret dispose ainsi que « la commission a pour mission d'examiner et d'amender, le cas échéant, l'avant-projet de Constitution ». Il n'explique cependant pas les critères retenus pour accomplir pareille tâche. Du point de vue du droit constitutionnel, cette compétence est critiquable : le CNT, qui fait office d'Assemblée nationale, ne prend part à la commission que de façon anecdotique, cinq de ses membres seulement y siégeant ; quant au peuple, le degré de sa contribution se déduit aisément ! Il ne sera ainsi consulté qu'après la finalisation du projet de Constitution. Comme celui des forces vives de la nation, son rôle est réduit à une portion congrue en matière de gestion des affaires de la cité. Le caractère démocratique de cette seconde commission est donc plus que douteux. Le peuple malien, écarté des consultations, ne peut évidemment pas comprendre les tenants et les aboutissants de la nouvelle Constitution dont le texte – nous l'avons montré – donne l'essentiel des pouvoirs à l'armée. La nature de la consultation du mois de mars est donc elle-même ambiguë : a priori, un référendum sur l'adoption d'un document élaboré en commun ; en réalité, un vote à l'aveugle, un plébiscite. En décembre 2022, la commission finalise les cadres de la future dictature militaire.

Balla CISSÉ, docteur en droit public
Avocat au Barreau de Paris
Diplômé en Administration électorale

Reconnaissance de mérite : Salif Keïta alias Domingo célébré à travers une exposition photographique

Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo, a présidé la cérémonie d'ouverture du vernissage de l'exposition « Il s'appelle Salif », consacrée à Salif KEÏTA alias Domingo. Cette activité a pour objectif de rendre hommage à cette figure emblématique du football, qui a beaucoup contribué par son talent au rayonnement du Mali.

Ce mercredi 28 décembre, la pyramide du souvenir a servi de cadre à une exposition photographique sur la vie de Salif KEÏTA alias Domingo. Les photos, vidéos et montages de l'exposition « Il s'appelle Salif » nous font revivre des pages glorieuses et autres moments de la vie de Salif Keita. Prononçant son discours, la Directrice de la Pyramide du Souvenir, Madame Fadima COULIBALY, l'initiatrice de l'évènement a rappelé que Salif KEÏTA est un footballeur international

malien qui a été le premier ballon d'or africain et qui a fait vibrer le cœur des Maliens à Yaoundé en 1972. « **Monsieur Keita est aussi à l'origine de la création du premier Centre de formation de football professionnel du Mali** », a-t-elle déclaré.

« **Salif KEÏTA figure au rang des plus grands footballeurs de la planète par sa maîtrise incomparable du ballon rond, ses qualités et prouesses techniques, sa grâce dans ses relations avec ses coéqui-**

piers. Bref Salif était un génie incomparable qui a brillé en superstar sur tous les terrains de football en Afrique et ailleurs », a-t-elle ajouté.

Et de préciser que, l'objectif de cette exposition vise à faire mieux connaître Salif KEÏTA à travers son parcours professionnel et surtout, faire en sorte que son étoile ne palisse jamais. Parce qu'il a œuvré pour être un modèle pour les générations futures. Aussi, elle a déclaré que l'exposition permet de sensibiliser les générations actuelles à la culture de l'excellence, susciter les jeunes à cultiver la persévérance quelles que soient les difficultés rencontrées au cours de leur carrière.

Pour sa part, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo a souligné que la Pyramide du Souvenir, dans sa mission, entre autres, d'éducation à la citoyenneté et de promotion du patriotisme, interpelle sur les valeurs que devraient inspirer à tous, générations présentes et futures la brillante carrière de la légende malienne vivante de football, Salif KEÏTA, auquel cette exposition est dédiée avec le titre évocateur « **Il s'appelle Salif** ». « **Ces valeurs, le talent, la passion et la dé-**





termination alliés à l'humilité attirent considération, respect et honneur dans notre société », s'est-il réjoui.

Faisant l'éloge du footballeur Salif Keïta, le chef du département de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme a mis exergue les différents exploits accomplis par Domingo. « **Les nombreux buts marqués sur les terrains du monde, tous plus beaux les uns que les autres, les gestes techniques toujours plus spectaculaires, les multiples trophées et distinctions et hommages reçus de partout, sont là pour attester ce talent plus que rare, sinon unique. Son art du ballon rond, Salif l'a cultivé, développé avec passion et détermination pour en faire la clé de sa réussite et de son ascension sociale. Sa présence sur le terrain apportait autant de joie et de bonheur aux nombreux fans à travers le monde, que de fierté à toute une nation voire à tout un continent** », s'est exclamé le ministre Andogoly Guindo.

En outre, il a affirmé que l'initiative de la création du premier centre professionnel de formation pour les jeunes talents en herbe (CSK), les prises de responsabilités dans les staffs

techniques de l'AS Réal, son club d'origine et de l'équipe nationale du Mali, la présidence de la Fédération Malienne de Football constituent autant de preuves vivantes qui corroborent la dédicace par Salif de sa vie au football, sa vraie passion.

Selon le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, le parcours de Salif KEÏTA est admirable et plein d'enseignements. « **Du sport aux affaires, il n'y a eu qu'un pas chez lui montrant ainsi à la nouvelle génération non plus**

ses talents sportifs, mais de redoutable investisseur », a-t-il soutenu.

« **Sans jamais céder à une quelconque idolâtrie ni même le moindre « Salifmania », le désormais retraité septuagénaire continue avec sa belle générosité, ouvert à toute sollicitation du monde du football, jamais avare en conseils, ne ménageant aucun effort pour rester à l'écoute** », a conclu le ministre Andogoly Guindo.

■ Maffenin Diarra



Manuscrits anciens, réconciliation et paix au Mali : La 2ème phase du projet IMARP lancée

Avec un financement acquis de plus de 30 millions de nos francs, auprès de ses partenaires traditionnels, l'ONG SAVAMA-DCI lance la 2ème phase IMARP pour continuer à soutenir les efforts visant à réconcilier les maliens et à établir la paix au Mali.

Après le succès enregistré par le Projet « Inspiration des manuscrits anciens pour la réconciliation et la paix au Mali (IMARP) », à la demande des partenaires financiers, à savoir l'Ambassade de la Grande Bretagne et celle de l'Irlande du nord au Mali, il a été jugé bon de lancer une 2ème phase. C'est alors que l'ONG SAVAMA-DCI a démarché le département de tutelle pour obtenir son accord. Ainsi, dans la matinée du 27 décembre 2022, les acteurs de la culture, notamment les promoteurs des anciens manuscrits avaient pris d'assaut le mémorial Modibo Keita, pour être témoins dudit lancement. Le président directeur exécutif de l'ONG SAVAMA-DCI, Dr Abdel Kadre Haïdara dans son mot de bienvenue dira que ce projet qui existe, depuis deux ans, s'est donné comme mission de faire la promotion et la valorisation des manuscrits anciens de Tombouctou. Cela, en s'inspirant de leurs enseignements pour asseoir la paix et la réconciliation au Mali. Et pour relever ce challenge, le projet IMARP dans sa première phase avait tenu des confé-

rences-débats dans plusieurs universités et grandes écoles de franco-arabe à Bamako et à Ségou.

Selon M. Haïdara, à l'ONG SAVAMA-DCI, l'on est convaincu que les enseignements tirés de ces manuscrits anciens en provenance de Tombouctou peuvent faciliter un retour de la paix et de la réconciliation entre les maliens. Almoudou Touré de l'ONG SAVAMA-DCI a été invité à présenter le projet en question. Celui-ci, dans sa présentation fera savoir que 6 ouvrages, traitant pratiquement du sujet de la culture de la paix ont été sélectionnés. Aussi, il reste persuadé qu'une interrogation efficace et efficace de ces manuscrits anciens peut permettre facilement de réconcilier les maliens.

Le chargé d'affaires à l'Ambassade de la Grande Bretagne au Mali, M. Ilyas Maleck a été ravi d'avoir contribué à travers son pays, au financement de cette 2ème phase. Parce qu'avec les enseignements tirés de ces manuscrits, il est possible de réconcilier les maliens. C'est pourquoi, il se dit fier de continuer

à collaborer avec l'ONG SAVAMA-DCI dans ce sens. « **Laquelle collaboration ne fera pas défaut** » à en croire M. Ilyas Maleck.

De son côté, le conseiller technique du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Mamadou Cissé dira que les manuscrits anciens du Sahel en général et ceux du Mali en particulier constituent une source importante de savoirs et une documentation unique sur l'histoire écrite de l'Afrique. Ce faisant, ils rappellent le rôle prépondérant que cette région a joué dans le développement intellectuel, culturel et scientifique ainsi que dans la diffusion des savoirs. De même, les manuscrits anciens rendent compte de l'évolution de la pensée, des découvertes et des réalisations de la société humaine et constituent le legs transmis par le passé à la communauté mondiale présente et future.

Continuant, M. Cissé fera savoir également que les manuscrits anciens constituent une source d'inspiration pour l'éclosion d'un Mali tolérant, pluriel et ouvert au monde. « **De Kayes à Kidal, de Ségou à Sikasso, les manuscrits anciens ont servi de véhicule pour l'histoire locale, le brassage culturel, le partage des valeurs communes, la communication intercommunautaire et l'intégration nationale** » a-t-il expliqué. Avant d'ajouter qu'à Tombouctou, seuls ces documents forment un corpus impressionnant d'environ 400.000 documents dont les plus anciens remontent au XIe siècle. De même, ils traitent des sujets très variés, à savoir la philosophie, le droit, les mathématiques, l'astrologie, la médecine, la musique, etc. Et le représentant du ministre de rappeler qu'au moment où certaines régions du monde sombraient dans une période d'intolérance, Tombouctou respirait la tolérance, enseignait la cohésion sociale et la cohabitation pacifique et diffusait des manuscrits anciens.

Ki-Zerbo



Forum des athlètes du Mali : Protéger et soutenir les athlètes

Créer un véritable cadre d'échange et de rencontre pour les athlètes maliens. La cérémonie d'ouverture de la 3^e édition du Forum des athlètes s'est tenue le mercredi 28 décembre 2022, à l'hôtel ONOMO. Cette activité a été présidée par Alou Badra Traoré, vice-président du Comité National Olympique et sportif du Mali (CNSOM) représentant le président Habib Sissoko. Avec pour thème « ensemble protégeons et soutenons les athlètes », cet événement se veut une plateforme de rassemblement de la communauté d'athlètes maliens...

Au cours de son allocution, la présidente de la Commission des athlètes, Djenebou Danté a déclaré que ce forum, "est par les athlètes et pour les athlètes" du Mali. « Je sais que chaque année, vous, les athlètes maliens, filles et garçons, jeunes et moins jeunes de multiples disciplines vous vous entraînez dur, dans les circonstances parfois difficiles aux quatre coins du pays pour faire la devise olympique, « plus vite, plus haut, plus fort », a-t-elle déclaré.

Aussi, elle a précisé que le forum des athlètes est un espace d'éducation, d'information, de sensibilisation, de communion et surtout de paix et de fraternité entre les sportifs de toutes les disciplines.

En outre, Djenebou Danté a souligné qu'avec le thème : « ensemble protégeons et sou-

tenons les athlètes », il s'agit d'échanger sur la vie des sportifs à travers des exposés, des questions-réponses. « Nous allons parcourir des thèmes comme les programmes de solidarité olympique, la préparation des jeux de paris 2024, l'action anti-dopage, l'hygiène de vie des sportifs », a-t-elle évoqué.

Par ailleurs, elle a mis l'occasion à profit pour féliciter l'ancienne équipe de la commission athlète, avec à sa tête Kadi Kanoute Tounkara. « C'est un challenge pour moi de prendre la suite de cette grande dame, brave, intelligente, déterminée et courageuse qui a su bâtir, innover avec la commission des athlètes du Mali reconnu par l'ACNOA, association des 54 Comités Nationaux Olympiques et Sportifs Africains sous l'égide du Comité international

Olympique mondial », a soutenu la présidente de la Commission des athlètes Djenebou Danté.

Pour sa part, le vice-président du Comité National Olympique et sportif du Mali (CNSOM) Alou Badra Traoré a indiqué que le présent forum revêt une importance capitale pour le comité National Olympique et sportif du Mali en ce sens qu'il va permettre d'identifier l'athlète intègre et d'imaginer toutes les stratégies possibles pour « le protéger et le soutenir ».

Il s'est dit particulièrement heureux de constater que d'éminents facilitateurs accompagneront les athlètes dans leurs différentes réflexions. « Mettez en branle vos jeunes cerveaux en vue d'étendre la capacité du sport à sensibiliser les âmes et les esprits des athlètes à la sincérité et à la protection du jeu », a-t-il conseillé.

Ainsi, le vice-président du CNOSM a indiqué que l'objectif recherché, est qu'à la sortie de cette session les athlètes aient un changement de comportement ; qu'ils aient l'envie d'étudier et de trouver une occupation en plus du sport.

En somme, il a mis un accent particulier sur l'importance que le Comité National Olympique et sportif du Mali (CNSOM) attache à l'unité du mouvement olympique. « N'oublions pas que c'est cette unité qui a fait de nous une force sociale », a-t-il conclu.

■ Maffenin Diarra



RCI : Charles Blé Goudé et Pascal Affi N'Guessan se sont entretenus à Abidjan



Le président du Front Populaire Ivoirien (FPI), Pascal Affi N'Guessan a reçu ce mercredi 28 décembre 2022 en audience le président du Congrès des jeunes patriotes (Cojep), Charles Blé Goudé au siège du FPI à Abidjan-Cocody.

"Cette visite est une visite de reconnaissance vis-à-vis du président Pascal Affi N'Guessan. Car, il m'a rendu visite quand j'étais en prison à Scheveningen de La Haye. Mais également, il a engagé sa personnalité pour m'accueillir le 26 novembre dernier lorsque je suis rentré en Côte d'Ivoire", a confié Charles Blé Goudé. Le président du Congrès des jeunes patriotes (Cojep) a rappelé son appartenance à la

Gauche avant d'ajouter que son parti n'envisage pas pour le moment une alliance quelconque avec un parti politique. " Je viens d'arriver, laissez-moi poser mes bagages au moins et je suis dans une démarche de remerciement et de reconnaissance. Parlant d'alliance entre le Cojep et le FPI ou avec toute autre formation politique, ça s'étudie, ça se conçoit.", a expliqué Charles Blé Goudé.

Le président du Front Populaire Ivoirien (FPI), Pascal Affi N'Guessan a pour sa part salué cette visite de reconnaissance et d'amitié. Selon lui, ces moments d'échanges ont été un temps de convivialité. " Lorsqu'on a perdu de vue un frère, un camarade de lutte pendant

près dix ans, son retour constitue une grande émotion pour soi-même, pour son organisation politique. Mais aussi une espérance pour dire que tout reste possible", a conclu Affi N'Guessan.

Charles Blé Goudé est rentré en Côte d'Ivoire le samedi 26 novembre 2022 après plus de huit ans d'absence du pays. Ses visites aux personnalités politiques du pays et son inscription sur la liste électorale montrent son intérêt de prendre part au jeu politique ivoirien.

Cyprien K.

Source : abidjan.net

Covid-19 en Chine : En pleine déferlante épidémique, Xi Jinping exhorte à « protéger » les vies



Le président chinois a ordonné lundi de « bâtir un rempart » contre le et « protéger » les vies en , au moment où son pays fait face à une flambée de contaminations après l'abandon de restrictions sanitaires. Depuis 2020, la Chine imposait des mesures strictes, au nom d'une politique dite « zéro Covid » qui a permis de protéger les personnes les plus à risque et celles peu vaccinées. Le pouvoir a mis fin, sans préavis, le 7 décembre à la plupart des mesures, sur fond d'exaspération grandissante de la population et d'impact considérable sur l'économie.

Depuis, le nombre de cas explose, faisant craindre une forte mortalité chez les plus âgés, particulièrement vulnérables. De nombreux crématoriums interrogés ont rapporté ces derniers jours un afflux inhabituellement élevé de corps à incinérer. Une situation largement passée sous silence par les médias chinois. Des hôpitaux sont par ailleurs débordés, tandis que les médicaments antigrippaux sont plus difficiles à trouver en pharmacie, au moment où le pays apprend à vivre avec le virus.

Environ 1 million de morts dans

les prochains mois ?

« La prévention et le contrôle du Covid-19 en Chine sont confrontés à une situation nouvelle avec de nouvelles tâches », a estimé ce lundi Xi Jinping cité par la télévision d'Etat CCTV. Il s'agit du premier commentaire public de l'homme fort de Pékin depuis l'abandon inopiné de la plupart des mesures sanitaires. « Nous devons mener une campagne de santé patriotique plus ciblée (...) et bâtir un rempart solide contre l'épidémie », a ordonné Xi Jinping, sans plus de précisions.

Cette levée des restrictions pourrait entraîner la mort d'environ 1 million de personnes ces prochains mois, selon les estimations de plusieurs études occidentales. La Chine a annoncé dimanche qu'elle ne publierait plus de statistiques sur le Covid. Elles étaient très critiquées en raison de leur total décalage avec l'actuelle vague épidémique qui frappe le pays. Auparavant, des tests PCR quasi obligatoires permettaient de suivre avec fiabilité la tendance épidémique. Mais les personnes contaminées réalisent désormais des autotests chez elles et rapportent rarement les résultats aux autorités, ce qui empêche d'avoir des chiffres fiables.

Des estimations sous évaluées

À en croire le bilan officiel, le pays le plus peuplé de la planète n'a enregistré que six morts du Covid depuis la levée des restrictions. Un chiffre largement sous-évalué selon les experts. Certains gouvernements locaux commencent toutefois à avancer des estimations de l'ampleur de l'épidémie. Les autorités sanitaires du Zhejiang (est), au sud de , ont jugé dimanche que le nombre de contaminations journalières dépassait désormais la barre du million dans cette province peuplée de 65 millions de personnes.

Un demi-million d'habitants est, par ailleurs, infecté quotidiennement à Qingdao (est), ville de 10 millions d'habitants, a estimé un responsable municipal cité par la presse officielle. À , les autorités ont évoqué samedi « un grand nombre de personnes infectées » et appelé à « tout mettre en œuvre pour améliorer le taux de guérison et réduire le taux de mortalité ».

Source : 20minutes.fr

Transferts - PSG : Grosse recrue du mercato, il répond aux critiques

Alors qu'il fait partie des gros recrutements du PSG opérés lors du dernier mercato estival, Hugo Ekitike peine encore à vraiment convaincre sous ses nouvelles couleurs. L'ancien attaquant du Stade de Reims, qui fait l'objet de certaines critiques sur son niveau de jeu depuis son arrivée, comprend les attentes à son sujet.

Considéré comme l'un des grands espoirs de Ligue 1 la saison passée alors qu'il a explosé sous les couleurs du Stade de Reims, son club formateur, Hugo Ekitike avait l'embarras du choix sur le mercato. Plusieurs écuries étrangères comme par exemple Newcastle lui faisaient les yeux doux, mais le jeune attaquant de 20 ans a finalement opté pour le PSG. Ekitike s'y est engagé sous

la forme d'un prêt avec une option d'achat de 35M€ qui sera automatiquement levée à l'été 2023.

Mais la première partie de saison a été plutôt compliquée pour Hugo Ekitike, qui n'a inscrit qu'un seul but et doit faire face à une concurrence colossale en attaque au PSG. Il a évoqué les critiques dont il fait l'objet au micro de Canal + : « Les critiques trop sévères ? Non,

je sais pourquoi je suis venu ici. Forcément, quand on arrive dans un club comme ça, il y a beaucoup d'attentes. Les gens attendent des performances et forcément, si ça ne vient pas, on se pose des questions », estime Hugo Ekitike.

« J'assume, ce n'est pas un souci »

Ekitike savait à quoi s'attendre en choisissant le PSG pour son transfert, et il semble assumer les remontrances à son égard : « Moi, je suis à une position où je vais toujours être remis en question, parce que je suis venu avec une grosse étiquette. Cette étiquette, il faut l'assumer. Et voilà, moi je l'assume. Ce n'est pas un souci. Si je suis mauvais, je serai le premier à le dire. Et si je suis bon aussi, je serai là et je vais continuer d'être bon », lâche le jeune attaquant français. Le message est passé.

SOURCE : 10SPORT





Bélier (21 mars - 19 avril)

Il est important de faire un break, car un changement d'activité est proche. Saturne en Capricorne vous incite à trouver un autre poste pour vous épanouir davantage. L'ambiance dans le travail et les tâches répétitives ont pu vous motiver pour partir.

Vous pouvez dépenser pour des articles utiles et attendre pour faire des économies. La prudence est de mise, car l'instabilité professionnelle vous donne une visibilité réduite sur la gestion du budget. Un paiement obligatoire peut retarder des achats.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous oscillez entre compromis et fermeté. Les hostilités de la part de vos collègues sont officiellement ouvertes. Vous essayez de rester le plus objectif possible, Mercure vous suggère de ne pas mélanger vie professionnelle et vie privée.

Vous gardez un œil sur votre budget. Aujourd'hui vous freinez les dépenses les moins utiles. Réputé bon gestionnaire, vous ne pouvez pas vous laisser aller, quitte à ne pas lâcher votre calculatrice de la journée. Il ne faut pas abuser !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si l'un de vos collègues vous demande de le défendre, réfléchissez avant de le faire. Le climat vous expose à des histoires et une dégradation de l'atmosphère dans votre service. Des querelles pour des détails peuvent venir comme un cheveu sur la soupe.

Écoutez les conseils prodigués par votre famille qui peuvent vous rendre service. Ils peuvent vous aider à réaliser des économies. Il faut être patient pour stabiliser le budget. Vous pouvez passer la journée à râler à cause de la frustration passagère.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre ambition sera déçue. Vous pourriez même avoir envie de prendre certains risques en donnant un coup de balai à une organisation qui vous étouffe. Vous vous appliquerez à changer certaines règles même si votre direction voit cela d'un mauvais œil.

Financièrement, vous n'aurez que des satisfactions ! Quoi que vous vous apprêtiez à faire, vous pouvez être assuré de sa réussite. Vous saurez faire preuve d'habileté si vous devez acheter ou vendre un bien. Votre gestion est exemplaire !



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimez que l'on écoute vos idées. Cette envie peut être à double tranchant. Vous aimez imposer aussi votre point de vue et cela attise des rivalités déjà latentes. Malgré le contexte, votre situation professionnelle évolue vers un nouveau poste.

Une mise au point serait la bienvenue avec votre gestion matérielle. Vous êtes pressé de renouveler des articles pour offrir du confort à votre famille et cela engendre une série de dépenses que vous pourriez échelonner. Il y a un risque de découverte.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Jupiter vous donne l'opportunité d'opérer de grands changements dans votre vie professionnelle. Vos projets prennent plus d'ampleur, vous développez votre réseau. Un contact souhaite vous débaucher. Il est préférable d'analyser la situation avant d'agir.

Dans vos finances l'équilibre est préservé. Vous n'avez pas de soucis à vous faire, les astres protègent votre argent. Cependant, si un ami vous doit de l'argent, rappelez-lui avec tact et gentillesse que les bons comptes font les bons amis.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Un ancien collègue peut vous donner un contact pour trouver un nouveau poste. De la lenteur est encore à prévoir et vous pouvez râler une partie de la journée pour vos conditions actuelles de travail. Le poste actuel ne correspond plus à vos ambitions.

Il est utile de faire un point, car plusieurs jours de file sont axés sur la gestion de la trésorerie. Les questions d'argent vous entêtent, car votre salaire s'envole dans les charges. Vous pourriez envisager de changer d'activité pour gagner plus.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les choses iront bon train ! Votre dynamisme, votre sens de l'organisation vous vaudront un franc succès. Vous pourrez mettre sur pieds vos projets, engager des négociations que vous mènerez d'une main de maître. Vous viendrez à bout des travaux difficiles.

Le carré Jupiter/Vénus pousse fortement à la dépense. D'un côté, vous avez suffisamment de rentrées d'argent pour vous faire plaisir. Mais de là à attraper la fièvre acheteuse, non ! Pensez un peu à épargner pour les jours plus difficiles.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous faites des concessions, car l'évolution professionnelle ne se déroule pas comme vous le voulez. Il règne une atmosphère de tensions et de rivalités dans votre activité professionnelle. Cela peut vous apporter une déception amère vis-à-vis d'un collègue.

L'atmosphère est aux dépenses qui restent importantes et diversifiées. Il y a peu d'économies possibles, car les sorties actuelles sont nombreuses et vous ne savez pas réellement refuser de régler des notes. La journée peut encore entraîner des frais.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vos compétences et vos expériences séduisent, aujourd'hui une opportunité inattendue se présente à vous, sachez la repérer et l'accueillir comme il se doit. Vous avez l'occasion de démontrer tous vos talents, vous saisissez votre chance.

Votre générosité risque bien de vous jouer des tours. Ne vous sacrifiez pas pour les autres. L'argent est suffisamment difficile à gagner ce n'est pas pour le distribuer à tout-va. Ne laissez personne abuser de vos largesses, posez des limites.



Verseau (20 janvier - 19 février)

La coopération est demandée dans vos fonctions. On peut vous réclamer également dans une réunion pour intervenir et donner votre opinion. Les astres sont propices à de nouvelles connaissances dans votre vie professionnelle et des liens se créent.

C'est la prudence qui doit guider votre vie malgré les dépenses qui persistent. Dans les sorties avec vos amis, apprenez à être moins généreux et à restreindre vos dépenses. C'est avec de petites économies que vous pouvez stabiliser votre trésorerie.



Poisson (19 février - 21 mars)

Quelque chose de nouveau se présente. Il peut s'agir d'une nouvelle mission ou carrément d'une nouvelle entreprise qui pourrait vous faire signe. Cette journée signera un nouveau départ qui vous ouvrira de nouvelles portes et un horizon plus vaste.

L'argent rentre régulièrement et il ne devrait pas y avoir d'imprévu. Vous pourriez songer à revoir votre budget pour réduire vos frais sur certains postes comme les assurances ou les forfaits de téléphone ou encore les abonnements aux nouvelles chaînes de télévision.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23